

Les bases de données sont nécessaires pour rendre disponible les observations au plus grand nombre. Elles assurent la pérennité de données anciennes, et fonctionnent comme des centres d'expertise qui offrent de la plus-value aux données, en organisant l'information, en gérant les flux de données ou la documentation associée, ...

Les personnels de l'Institut participent à la constitution de bases de données thématiques. Ces efforts d'organisation et de mise à disposition rapide de l'information sont essentiels pour répondre aux questions scientifiques concernant l'environnement et les milieux physiques. Ils sont réalisés à plusieurs niveaux : au niveau des laboratoires et des instituts, et aux niveaux national, européen et international. Les données proviennent de la collecte d'observation à partir d'instruments sol en réseau, de campagnes intensives ou d'instruments embarqués sur divers types de plateformes. Les données sont des observations brutes ou des produits plus élaborés à forte valeur ajoutée ou bien des données issues de modèles numériques. L'Institut intervient principalement sur les données décrivant la composition atmosphérique ou planétaire et coordonne les efforts des différentes équipes de recherche à travers le projet ESPRI.

Philippe Keckhut

---